

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 42

**Séance du 27 mars 2000**

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 37

Tous les délégués sauf

MM. BABILON (excusé), WEISS A. qui étaient représentés respectivement  
par MM. SCHERTZ et KEMPF.

MM. ATZENHOFFER, ZINCK, MEYER J. P., MEYER Ch., Mme MAECHLING.

DEL. N° 1/1999 2000

**OBJET : EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA SAUER A LA COMMUNE DE WOERTH**

Le Président informe le Conseil Communautaire que par un courrier du 14 mars 2000, Monsieur le Préfet lui fait part de son initiative d'engager la modification du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer par son extension à la Commune de Woerth.

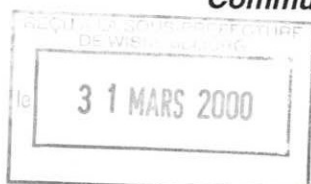
Pour que cette modification devienne effective, son approbation par le Conseil Communautaire, puis par les Conseils Municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes et enfin par le Conseil Municipal de Woerth est requise. Il rappelle que le Conseil Communautaire réuni le 11 octobre 1999 s'était prononcé favorablement pour l'extension de la Communauté de Communes à la Commune de Woerth et demande aux élus de délibérer.

- VU le courrier de Monsieur le Préfet du 14 mars 2000
- CONSIDERANT l'avis favorable émis par le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 11 octobre 1999
- CONSIDERANT la réunion du 20 mars 2000 où le Bureau propose au Conseil Communautaire de délibérer sur l'initiative de Monsieur le Préfet en vue de l'extension du périmètre de la Communauté de Communes à la Commune de Woerth

***le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention :***

***. approuve l'initiative de Monsieur le Préfet en application de l'article L. 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dans sa rédaction issue de la Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;***

***. demande l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer à la Commune de Woerth.***



Pour copie conforme,  
MORSBRONN-LES-BAINS, le 29 mars 2000  
Délibération exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions  
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,  
Bernard LOGEL